

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS⁺

aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort

CTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du vendredi 21 août 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE



"Une provocation de plus" pour les syndicats

ENSEIGNEMENT

À quelques jours de la rentrée, les propos de la ministre Valérie Glatigny crispent le monde de l'enseignement. Les syndicats dénoncent une "attaque".

Les déclarations de la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny dans *La DH* ne sont pas passées inaperçues. Une annonce en particulier fait bondir les syndicats : le CDI pour les nouveaux profs entrera en vigueur à la rentrée 27-28 mais elle fait une croix sur la fin des nominations sous cette législature. "Ce n'est pas une marche arrière mais une provocation de plus", déclare Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC-Enseignement. "Elle sait très bien qu'on est dans les difficultés d'organisation de la rentrée, qu'elle a un monde de l'enseignement particulièrement en colère contre elle et elle choisit de faire une sortie perçue comme une attaque supplémentaire!"

Les organisations syndicales dénoncent un effet d'annonce et déplorent découvrir les intentions sans avoir été averties. Bien que défenseur de "Graal", les syndicats sont circonspects devant l'abandon de la fin des nominations. "Ça ne nous rassure pas que Valérie Glatigny renonce, pour l'instant, à la fin des nominations pour des raisons de financement du système", développe Luc Toussaint, président de la CGSP Enseignement.

Adrien Rosman, coordinateur communautaire du SETCa-SEL, se montre plus catégorique : l'annulation de la fin des nominations n'est qu'un écran de fumée. "Renoncer est une bonne chose si et seulement si elle abandonne le CDI. Le

contrat est la fin des nominations. Lors des discussions, elle a été très claire, il ne s'agit pas d'un statut ni d'un vrai contrat comme dans le privé. C'est une convention d'engagement qui est problématique à plus d'un titre car ça ne permet pas au prof d'être protégé et de bénéficier de certaines procédures d'engagement et d'attribution", analyse-t-il.

Luc Toussaint aussi cherche le I du CDI à la sauce Valérie Glatigny. "On parle d'un contrat d'un an, on doute que cela soit favorable aux travailleurs", souligne-t-il.

L'affirmation qu'elle n'a pas connaissance de "drames avec des enseignants qui perdent toutes leurs heures" est vue comme une seconde provocation. "Elle exacerbe les tensions avec des déclarations qui sont scandaleuses. Est-ce si difficile de reconnaître un conflit social et un mécontentement chez les travailleurs? Elle espère un pourrissement de la situation et va faire du conflit social une victoire à la Pyrrhus en mettant à terre tous les combattants", réagit Luc Toussaint.

Tous attendent la reprise d'un vrai dialogue social avec l'ensemble du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'invitation à une rencontre le 1er septembre ne répond pas à leur demande. "On sait que si on ne rencontre pas Valérie Glatigny et Elisabeth Degryse (Ndlr: ministre-présidente), elles se rejettent la balle", ajoute Roland Lahaye.

Zhen-Zhen Zveny



Les syndicats ne voient rien de rassurant dans les propos de Valérie Glatigny.

© BELGA IMAGE

“On va vers un automne très arrosé”

MÉTÉO

Une maison a été soufflée à Bullange. Un épisode isolé ou les prémices d'un automne particulièrement perturbé ?

Après des semaines de chaleur et de sécheresse, le contraste était saisissant, ce mercredi soir. De violents orages ont balayé l'est du pays, provoquant de nombreux dégâts. À Bullange, une possible tornade a lourdement endommagé une habitation.

Plusieurs signaux invitent à surveiller les prochains mois.

“Le terme de mini-tornade n'est pas correct. Soit il s'agit d'une tornade, soit de fortes rafales, éventuellement descendantes”, précise Pascal Mormal, météorologue à l'IRM. La prudence reste donc nécessaire avant de qualifier le phénomène. “Mais à Marche-en-Famenne, une rafale de 95 km/h a été mesurée dans une station offi-

cielle de l'IRM. Cela veut dire que les vents ont pu être bien plus puissants ailleurs. En ce qui concerne les dégâts, ils correspondent bien à une tornade de puissance F2.”

Les précipitations ont également été spectaculaires. “Au Mont-Rigi, 19,1 litres par mètre carré sont tombés entre 18 et 19 heures. Cela signifie qu'en une heure, il est tombé davantage de pluie que durant un mois et demi, entre le 1er juillet et le 16 août, où nous avions relevé environ 18,8 litres.”

Une pluie bienvenue pour les Hautes Fagnes, même si les feux peuvent toujours couvrir dans la tourbe. Mais ce brusque changement de temps annonce-t-il déjà la suite ?

Pour Xavier Fettweis, climatologue à l'Université de Liège, plusieurs éléments plaident pour des



■ À Bullange, une possible tornade a lourdement endommagé une habitation. © BELGA

prochains mois humides. “A priori, nous nous dirigeons vers un automne très arrosé. La première raison, c'est que les océans sont extrêmement chauds. La Méditerranée se situe jusqu'à environ 6 °C au-dessus des moyennes.”

Une situation qui augmente le potentiel d'épisodes violents. “En automne, l'atmosphère commence à se refroidir tandis que les océans restent très chauds. Plus le contraste thermique est important, plus l'atmosphère peut devenir instable. Cela favorise des événements orageux et pluvieux potentiel-

lement très intenses”.

Le climatologue pointe particulièrement le bassin méditerranéen, où le risque de pluies torrentielles serait élevé, mais n'exclut pas des périodes très arrosées chez nous également.

■ De la sécheresse au risque d'inondations

La tendance pourrait même se prolonger au-delà de l'automne. “Nous pouvons nous attendre à un automne et à un hiver très humides. Avec, évidemment, un risque d'inondations si les précipitations deviennent trop importantes ou se succèdent.”

Un basculement qui n'est pas incohérent avec l'évolution du climat. “Cela correspond assez bien à ce que montrent les projections climatiques: des étés de plus en plus secs et des hivers de plus en plus humides. Ensuite, il y a un deuxième élément. Lorsque l'on a un El Niño fort, on peut avoir chez nous, durant l'hiver, une dynamique atmosphérique importante. Cela peut favoriser une oscillation arctique positive et donc une succession plus importante de dépressions sur nos régions, avec beaucoup de pluie.”

Thibaut Van Hoof

Les capteurs de qualité de l'air attendus pour 2027

ECAUSSINNES

La procédure est lancée, mais prend du temps. Les autorités écaussinnoises détaillent le calendrier.

Il faudra encore patienter avant de voir les premiers capteurs de qualité de l'air installés à Ecaussinnes et Seneffe. Les deux communes avancent conjointement dans ce projet, avec une mise en service annoncée au premier semestre 2027. Un calendrier qui pourra sembler long aux nombreux ci-

toyens qui s'inquiètent de voir régulièrement des colonnes de fumée noire dans le ciel de la Cité de l'Amour.

Il y a encore quelques jours, les torchères de l'entreprise Total à Feluy étaient activées, suscitant une nouvelle fois de nombreuses réactions de riverains. Dans ce contexte, l'at-

tente de données précises sur la qualité de l'air peut évidemment sembler longue. Mais avant de pouvoir installer les capteurs, les communes doivent respecter différentes étapes administratives et un calendrier lié aux procédures de marché public.

Le planning est désormais clairement établi. En septembre, un cahier des charges spécifique sera rédigé et validé avec l'aide d'experts. Le marché public sera ensuite lancé en octobre auprès de différentes

entreprises. En novembre et décembre, il sera procédé à la désignation de l'entreprise retenue et à la définition des modalités concrètes d'installation. Les capteurs pourront alors être déployés sur le terrain au cours du premier semestre 2027, en coordination avec les services techniques des deux communes.

"Ce projet doit nous permettre de disposer de données locales, objectives et régulières sur la qualité de l'air", rappellent le bourg-

mestre d'Ecaussinnes Sébastien Deschamps et l'échevin de l'Environnement Arnaud De Laever.

Les futurs capteurs ne permettront pas de répondre à toutes les interrogations, mais ils fourniront aux communes et aux habitants des données concrètes et continues. Une première évaluation du dispositif est prévue après sa première année de fonctionnement afin d'en mesurer la pertinence et l'efficacité.

Grégoire Lalieu



Alysse Food : leur emploi condamné, les 108 travailleurs ont repris leur poste...

C'est ce mercredi que le couperet est tombé : les 108 travailleurs d'Alysse Food ont appris que l'entreprise entendait cesser ses activités. Ce jeudi, c'est dans une atmosphère « glaciale », selon les termes de la déléguée SETCa Vera Hermans, que le travail a repris. Giovanni Buscemi, permanent SETCa, prépare les pourparlers qui doivent avoir lieu, lundi prochain, avec la direction.

AUDREY CADOR

Le couperet est tombé mercredi chez Alysse Food à Seneffe. Lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire, la direction a annoncé son intention de cesser les activités de l'entreprise et de procéder à un licenciement collectif. Les 108 travailleurs encore occupés sur le site sont concernés, avec une cessation d'activité envisagée pour le 31 octobre.

L'annonce a été d'autant plus brutale qu'elle intervient moins d'un an après la précédente restructuration. Les travailleurs qui avaient conservé leur emploi espéraient encore un redressement de l'entreprise, voire l'arrivée d'un repreneur. Ce jeudi matin, le personnel a donc de nouveau franchi les portes d'Alysse Food. Personne ne manquait à l'appel. Mais dans les ateliers comme dans les bureaux, l'atmosphère a radicalement



Alysse Food à Seneffe © David Claes

ver rapidement parce qu'ils sont plus jeunes, qu'ils ont des études spécifiques ou qu'ils sont disposés à aller travailler à Bruxelles. Mais d'autres ont peur. »

« CERTAINS TRAVAILLENT ICI DEPUIS 20 ANS »

La Frameroise pense notamment aux travailleurs qui ont passé une grande partie de leur carrière chez Alysse Food. « Il y a des gens qui travaillent ici depuis 20 ans, qui n'ont parfois connu qu'une seule expé-

ne pas s'exprimer publiquement. Pour Vera, les raisons sont multiples. Il y a ceux qui ne trouvent simplement pas les mots et ceux qui préfèrent rester prudents alors que la procédure et les négociations ne sont pas terminées.

Giovanni Buscemi, permanent SETCa-Centre, rappelle que les travailleurs qui avaient conservé leur emploi après la restructuration de 2025 avaient accepté de croire au redressement annoncé d'Alysse Food. « Ils ont cru à ce qu'on leur avait pro-

annonce de fermeture, ce mercredi. Les représentants des travailleurs savaient que de potentiels acquéreurs s'étaient manifestés et envisageaient davantage l'annonce d'une reprise. Les négociations débutent lundi. Les représentants syndicaux veulent notamment comprendre comment l'entreprise a pu en arriver à une cessation d'activité aussi rapidement. Une première réunion est prévue lundi 24 août, avant une autre le 31 août. D'autres rencontres devraient ensuite être programmées, avec la volonté de se retrouver au moins une fois par semaine. « On a pas mal de questions à leur poser », prévient Giovanni Buscemi. Les discussions ne repartiront toutefois pas d'une page blanche. Le plan social négocié lors de la restructuration précédente avait été conclu avec une validité de 24 mois. « Toutes les semaines et tous les mois de négociations qu'on a eus ne se-

changé. « L'ambiance était glaciale. Les gens sont tous tristes, que ce soit en production ou dans les bureaux », témoigne Vera Hermans, 42 ans, employée au service commercial et déléguée SETCa.

« DES YEUX PLEINS DE LARMES »

Pour Vera Hermans aussi, pousser la porte de l'entreprise ce jeudi matin a été particulièrement difficile. « J'ai eu du mal à venir au travail. Quand je suis entrée, il y avait une tristesse, une froideur qu'il n'y avait pas avant. On est une bonne équipe, on s'aime beaucoup et, généralement, c'est la grosse rigolade. Ce matin, c'étaient des yeux pleins de larmes. »

Derrière l'annonce collective se cachent surtout 108 situations personnelles différentes. Et tous les travailleurs n'abordent pas l'avenir de la même manière. « Certains se disent que ça va aller, qu'ils vont retrou-

ver leur professionnelle. Il y a des personnes de 55 ans qui se demandent si elles vont retrouver quelque chose. » À cette crainte de ne pas retrouver rapidement un emploi s'ajoutent les préoccupations financières. « Il y a des gens qui ont des crédits pour leur maison, leur voiture, qui ont des enfants et qui ne savent pas comment ils vont se débrouiller », déclare la déléguée SETCa.

Malgré le choc, aucune désertion collective n'a eu lieu ce jeudi. « Je n'ai entendu personne dire : "Non, je vais rester chez moi." Tout le monde va chercher un nouveau travail et je souhaite à tous mes collègues d'en trouver un au plus vite. Mais sinon, on va rester jusqu'à la fin, évidemment. »

Certains travailleurs préfèrent néanmoins

mis. Ce qui est très difficile à avaler, c'est le timing : même pas un an après, cette épée de Damoclès leur tombe dessus. La blessure d'il y a un an n'est pas encore refermée. » Le syndicaliste reconnaît qu'il ne s'attendait pas non plus à une telle

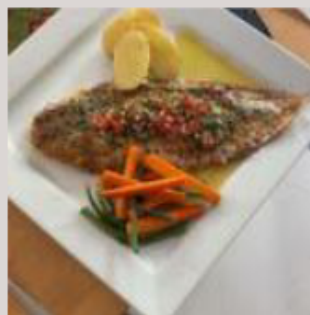
ront pas perdus. Pour moi, ce plan social constitue une base de travail » conclut-il. ■



Vera Hermans et Giovanni Buscemi. © David Claes



Complexe O Soleil



SOIGNIES – RESTAURANT

ANGÉLINE, 54 ANS, MARIE LES SAVEURS BELGES ET AFRICAINES

À 54 ans, Angéline vient d'ouvrir le restaurant « O Soleil », au 94 chaussée de Braine à Soignies. Dans son nouvel établissement, elle réunit cuisines belge et africaine, avec des plats entièrement faits maison.

AUDREY CADOR

Une sole meunière d'un côté, un poulet yassa de l'autre, mais aussi des recettes où les saveurs belges et africaines peuvent se rencontrer dans une même assiette. Depuis vendredi dernier, Angéline, 54 ans, accueille ses premiers clients dans son restaurant « O Soleil » installé au 94 chaussée de Braine, à Soignies. Originnaire du Sénégal, Angéline vit en Belgique depuis

Après avoir mûri son projet, elle vient donc de franchir le pas en ouvrant son propre restaurant.

DE LA SOLE MEUNIÈRE AU POULET YASSA

À la carte, les deux univers sont bien représentés. Parmi les propositions européennes figurent notamment le crotin de Chavignol rôti au miel accompagné d'une salade de chicons, une salade de saumon fumé avec roquette et parmesan ou encore la sole



Angéline, 54 ans, sur la terrasse de son restaurant « O Soleil ». © AC

l'aspect artisanal. « Tout est fait maison », insiste-t-elle. Pour les plats, il faut actuellement compter entre 17 et 26 euros.

Le dimanche midi, Angéline veut proposer une formule différente. « O Soleil » accueille un buffet à 29,90 eu-

activités.

Trois chambres d'hôtes sont ainsi en cours d'aménagement. Une quatrième pièce sera transformée en espace de vie commune, avec notamment une télévision, une table à manger, un fauteuil et un micro-ondes. Angéline en-

”

« Je me suis dit que ce brassage culturel et gastronomique serait quelque chose de bien à apporter aux gens. »

SUDINFO.BE

Découvrez notre resto de la semaine en vidéo

trente ans et à Soignies depuis bientôt six ans. Pour son établissement, elle a imaginé un concept qui lui ressemble : une carte composée pour moitié de cuisine belge et européenne et pour moitié de spécialités africaines. « Je suis une personne qui vit en Belgique sur le mode 50/50. J'ai autant d'amis africains que d'amis belges. Je me suis dit que ce brassage culturel et gastronomique serait quelque chose de bien à apporter aux gens », explique-t-elle.

Passionnée de cuisine, la Sonégienne avait également le sentiment qu'une telle offre manquait dans la région.

meunière au beurre noisette, citron et persil. Pour la partie africaine, les clients peuvent notamment découvrir le poulet yassa, le mafé à la sauce arachide, le porc braisé ou encore la chèvre braisée. Plusieurs accompagnements sont proposés : frites, bananes plantains, riz rouge ou encore patates douces.

Angéline souhaite aussi s'amuser avec les deux cuisines en mélangeant leurs saveurs. « On pourra, par exemple, proposer des boulettes sauce arachide. Au lieu de faire des boulettes sauce tomate, on peut les revisiter », illustre la quinquagénaire. La patronne tient également à

ros, auquel s'ajoute un spectacle ou une animation. « On ouvre uniquement le midi et on est fermé après. Il y aura un spectacle, de l'animation », détaille la patronne. Le restaurant est ouvert du mercredi au lundi, de 12h à 15h et de 18h30 à 22h, avec donc une fermeture le dimanche soir. L'établissement dispose également d'une terrasse.

UN CONCEPT QUI VA AU-DELÀ DU RESTAURANT

Le projet d'Angéline ne se limite toutefois pas à la restauration. « O Soleil » a été imaginé comme un lieu hybride qui doit, à terme, combiner gastronomie, hébergement et

visage des tarifs compris entre 50 et 60 euros pour les chambres. Elle connaît déjà ce secteur. « J'avais déjà fait de la location via Booking et Airbnb », explique la quinquagénaire. La patronne espère ainsi attirer des visiteurs de passage dans la région.

Une petite salle doit enfin être aménagée afin d'accueillir des activités culturelles, festives ou littéraires. Elle pourra également être mise à disposition pour de petites fêtes ou des rencontres après le travail. ■

À noter : Envie de découvrir ce restaurant ? Rendez-vous sur leur page Facebook « Complexe O Soleil ».

La ferme du Château se relève de l'incendie et lance une gamme d'alcool aux fraises !



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

Quelques jours après l'incendie qui a ravagé un hangar de la Ferme du Château à Naast, Ghislain Wayembergh lance une gamme d'alcools à base de fraises issues de sa production, en collaboration avec la distillerie Plus Oultre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayembergh a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard, » puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la possibilité d'aller chercher le stock. C'était le moment de

de Binche. Le jour même, les fraises sont plongées dans l'alcool. « Ils les ont laissées macérer pendant trois semaines, puis il y a eu l'étape de la distillation. Le gérant a adapté le résultat avec des épices, etc. »

« UN REGAIN DE FRÉQUENTATION »

De cette première production sont sorties 650 bouteilles. « Il y a un peu plus de spritz parce que c'est un peu

mettre ça en route. »

130 KILOS DE FRAISES

L'idée de confectionner ces alcools est venue d'un problème récurrent dans l'exploitation : l'excédent de fraises. L'équipe a déjà une panoplie de produits qui utilisent le fruit, en plus de la vente de barquettes. « On fait de la confiture, du sorbet, du jus pomme-fraise... Un collaborateur m'a dit qu'il y avait peut-être moyen de faire de l'alcool. On a pris nos renseignements. »

En juin dernier, le pic de chaleur booste la production. « En une semaine, nous

”

« En une semaine, nous avons récolté une tonne de fraises. Il fallait trouver des solutions d'urgence pour ne pas les jeter. »

Ghislain Wayembergh
AGRICULTEUR

avons récolté une tonne de fraises. Le problème, c'est que ça ne conserve pas éternellement. Il fallait trouver des solutions d'urgence pour ne pas les jeter. »

Sans traîner, il emmène 130 kg à la distillerie Plus Oultre, productrice du célèbre Gin

plus à la mode, en ce moment, » précise Ghislain. « Les personnes plus âgées, généralement, partent vers la liqueur. Le gin, on aime ou on n'aime pas, c'est assez sec et assez fort. Les trois sont bons, mais personnellement j'aime bien le spritz, il est plus léger, à servir avec du Prosecco. »

Mise en vente le week-end passé, la gamme est en vente au magasin de la ferme pour 35 € pour le spritz (70cl), et 45 € pour la liqueur et le gin (50cl). Si quelques bouteilles sont parties, le gérant compte sur le bouche-à-oreille pour booster l'engouement. « Ce sont des produits haut de gamme. » Le week-end a toutefois été bon en affaires, et Ghislain l'attribue en partie à un élan de solidarité après l'incendie : « On a aussi fait une promo sur les melons et ça a attiré beaucoup de monde, mais on a vraiment vu un regain de fréquentation. »

Le Sonégien n'espère pas écouler les quelque 650 unités uniquement dans son magasin, mais compte également démarcher des professionnels de l'Horeca. Il annonce déjà un vin de fraise pour la saison prochaine, en collaboration avec ApéReiff, artisan producteur de Rebecq, « pour son savoir-faire et son expérience dans les vins de fruits. » ■

Congé, retard, télétravail... : ce que les parents peuvent demander à leur patron

La rentrée scolaire, c'est ce lundi. Mais peut-on arriver plus tard au travail, prendre congé ou télétravailler pour accompagner son enfant ? Voici ce que vous pouvez vraiment demander à votre employeur.

La rentrée scolaire, c'est ce lundi 24 août en Fédération Wallonie-Bruxelles. Et pour de nombreux parents, une question se pose : comment accompagner son enfant à l'école quand on est censé être au travail ? UCM et Partena Professional rappellent les règles.

Puis-je arriver plus tard au travail pour accompagner mon enfant à l'école ?

Pas sans l'accord de votre employeur.

La rentrée scolaire ne donne droit à aucun congé spécifique et ne permet pas non plus d'arriver plus tard de sa propre initiative.

Une exception pratique existe pour les travailleurs soumis à des horaires flottants : ils peuvent choisir leur heure de début dans les limites prévues par leur règlement de travail. Pour les autres, il faut demander l'autorisation du patron.

Quelles solutions puis-je négocier avec mon employeur ?

Plusieurs possibilités existent : commencer plus tard, prendre

quelques heures de congé ou de repos compensatoire, récupérer les heures ultérieurement ou éventuellement télétravailler. Mais l'employeur peut refuser, notamment si votre présence est indispensable au fonctionnement de l'équipe.

Le maître-mot est donc l'anticipation. « La rentrée scolaire est parfaitement prévisible. Les travailleurs ont donc tout intérêt à formuler leur demande en temps utile », insiste Katty Kerkhofs, Legal Expert chez Partena Professional.

Mon patron a été flexible l'année dernière : puis-je réclamer la même chose cette année ?

Pas automatiquement. Il faut donc refaire une demande cette année, sauf si un accord, une CCT, le règlement de travail ou une politique interne prévoit explicitement un aménagement sur une période plus longue.

Mon enfant tombe malade à la dernière minute : puis-je rester à la maison ?

Oui, sous certaines conditions.



Un rappel des règles est toujours utile. © Montage SI

Si la maladie est imprévue et nécessite l'intervention urgente du parent, celui-ci peut recourir au congé pour raisons impérieuses. Il faut avertir son employeur au préalable ou, si ce n'est pas possible, le plus rapidement possible.

Ce congé est limité à 10 jours de travail par année civile, avec une adaptation pour les travailleurs à temps partiel. Attention : il est en principe non rémunéré, sauf si un accord individuel ou collectif prévoit le contraire.

Puis-je télétravailler pour garder mon enfant ?

Cela peut être une solution ponctuelle, mais télétravailler ne signifie pas garder ses enfants. L'employeur peut le refuser, mais doit alors communiquer ses motifs par écrit dans les plus brefs délais.

Et les obligations restent identiques : même nombre d'heures et même charge de travail. « Le télétravail peut faciliter la combinaison entre vie professionnelle et vie privée, mais il reste du temps de tra-

vail », rappelle Katty Kerkhofs.

Puis-je décider de télétravailler chaque mercredi pour m'occuper des enfants ?

Non. Un télétravail régulier relève du télétravail structurel. Il doit faire l'objet d'un accord écrit précisant notamment les jours concernés et les conditions applicables. L'employeur n'est pas obligé de l'accepter. Pour des besoins de garde récurrents, Partena évoque plutôt d'autres pistes, comme le congé parental ou le crédit-temps. ■

BELGIQUE

Malades longue durée vivant à l'étranger : la facture à 258 millions qui interpelle

© News, iStock



Près de 15.000 malades de longue durée perçoivent une allocation payée par l'État belge tout en vivant à l'étranger. C'est parfaitement légal, mais le ministre Frank Vandenbroucke reconnaît des difficultés dans leur contrôle médical.



**DIDIER
SWYSEN**

Journaliste

C'est un chiffre que le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, Frank Vandenbroucke (Vooruit), a lâché en réponse à une députée néerlandophone : entre 2020 et 2025, le montant annuel total des allocations versées aux malades de longue durée résidant à l'étranger est passé de 138.536.341 € à 258.025.945 €, ce qui représente une augmentation de 86 % en cinq (ou six) ans.

SURTOUT EN FRANCE

Il n'y a rien d'illégal à bénéficier d'une telle allocation payée par l'État belge, lorsque l'on est malade de longue durée et que l'on vit à l'étranger, nous y reviendrons. C'est le cas d'environ 15.000 personnes, ce qui fait entre 2 et 3 % de l'ensemble des malades de longue durée, selon des statistiques de l'Inami, exploitées il y a quelques mois par « Het Laatste Nieuws ».

Elles vivent principalement en France (plus de 6.600 personnes), en Espagne (un peu

moins de 1.900 bénéficiaires), et aux Pays-Bas (1.400 personnes). La Turquie, le Portugal, l'Italie et l'Allemagne figurent parmi les pays les plus souvent cités. Rien n'interdit d'ailleurs de penser qu'une partie de ces bénéficiaires soient des travailleurs frontaliers.

On remarquera donc, en revenant aux chiffres du ministre Vandenbroucke, que les dépenses ont augmenté de 86 % alors que le public bénéficiaire a gonflé de 58 % dans le même laps de temps : le montant moyen versé par personne est également plus élevé. Il est passé de 14.900 € à 17.500 €, en six ans.

Interpellé, le ministre n'a pas vraiment su expliquer cette croissance de bénéficiaires, si ce n'est peut-être de « la lier au recours croissant à la libre circulation au sein de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ainsi que de la Suisse, ce qui a conduit davantage de malades bénéficiaires à s'établir à l'étranger ».

Rien d'illégal, nous l'avons déjà dit et le ministre l'a rappelé : « Déménager en conservant son allocation n'est possible que si un ins-

trument international de coordination le permet. Au sein de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et dans le cadre de la plupart des conventions bilatérales, aucune restriction ne s'applique, même si certaines conventions exigent une autorisation préalable pour des raisons médicales ».

Un séjour temporaire dans un pays tiers reste possible avec maintien de l'allocation, moyennant l'autorisation préalable du médecin-conseil et à condition de conserver sa résidence principale en Belgique.

PRÉVENIR LA MUTUALITÉ

Dans l'Union européenne, en Norvège, en Islande, en Suisse ou au Liechtenstein, les bénéficiaires doivent prévenir leur mutualité par écrit au plus tard quinze jours avant leur départ et indiquer leur nouvelle adresse. Aucune justification n'est nécessaire. Sorti de cette zone (Royaume-Uni, Maroc, etc.), l'autorisation écrite du médecin-conseil est indispensable et il peut la refuser si le déménagement est déconseillé pour des raisons médicales. Sous peine de suspension de l'indemnité.

Indiquer la nouvelle adresse semble aussi logique qu'indispensable, puisque cela permet d'envoyer à la bonne adresse une éventuelle convocation à un contrôle médical. La réponse du ministre Vandenbroucke à cette question primordiale du contrôle est aussi intéressante.

”

« Dans la pratique, des problèmes se posent (...) en raison notamment d'une capacité de contrôle limitée qui n'est pas adaptée à la fréquence des contrôles belges »

Frank Vandenbroucke
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

« Pour les personnes en invalidité résidant dans l'Union européenne, l'Espace économique européen, en Suisse ou dans les pays liés par une convention, les contrôles médicaux sont en principe effectués par l'intermédiaire des institutions du pays de résidence, à la demande de

la mutualité. Dans la pratique, des problèmes se posent à cet égard, notamment des rapports tardifs, manquants ou de qualité insuffisante, en raison notamment d'une capacité de contrôle limitée qui n'est pas adaptée à la fréquence des contrôles belges. »

AMÉLIORATIONS

Il y a donc des choses à améliorer et le ministre le dit clairement. « Nous examinons avec les mutualités comment résoudre ces problèmes. Je tiens à être clair : ce qui s'applique aux personnes reconnues en incapacité de travail qui résident en Belgique s'applique également à celles qui résident à l'étranger. Elles doivent, elles aussi, pendant la période d'incapacité primaire de travail, avoir un contact avec le médecin-conseil ou un membre de l'équipe multidisciplinaire au 4^e, au 7^e et au 11^e mois de la première année. Dès que notre mesure de la 4^e vague entrera en vigueur, il leur sera également demandé, pendant la période d'invalidité, de passer un test chaque année, éventuellement associé à un contact physique avec le médecin-conseil. » ■

Voici ce que les Belges attendent vraiment de leur travail

Pour 6 Belges sur 10, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est devenu un critère important dans le choix d'un employeur. Les congés suffisants, la flexibilité et une charge de travail raisonnable sont les principaux éléments cités.

Si le salaire reste le critère numéro un dans le choix d'un employeur (64 %) pour les Belges, l'équilibre vie professionnelle/vie privée gagne du terrain. Selon la 26^e édition du Randstad Employer Brand Research, 60 % des



Il y a le salaire oui, mais... © iStock

Belges considèrent désormais cet élément comme déterminant, contre 52 % l'année dernière.

Mais que signifie concrètement un bon équilibre ? Pour les travailleurs interrogés, la réponse est claire : il faut d'abord suffisamment de jours de congé. Ce critère arrive en tête avec 54 % des réponses, devant les modalités de travail flexibles (42 %) et une charge de travail raisonnable (40 %).

DÉCONNEXION

« Les employeurs qui souhaitent rester attractifs ont tout intérêt à revenir à l'essentiel : offrir aux travailleurs le temps

et l'espace nécessaires pour réellement déconnecter », explique Aline Bernard, porte-parole de Randstad.

Les attentes varient toutefois selon les profils. Les femmes accordent davantage d'importance à cet équilibre que les hommes (65 % contre 54 %). Les moins de 35 ans citent plus souvent le développement personnel et l'accessibilité du lieu de travail, tandis que les travailleurs plus âgés mettent davantage en avant une charge de travail raisonnable.

Selon les secteurs, l'équilibre vie professionnelle/vie privée est particulièrement important dans le secteur public (76 %), l'enseignement et les soins de santé (67 %). Il pèse moins dans le choix d'un employeur dans la construction (43 %) et l'ingénierie (52 %). « Un bon équilibre vie professionnelle/vie privée ne signifie pas la même chose pour tout le monde », rappelle Aline Bernard, qui souligne que les besoins évoluent au fil de la carrière. ■

G.PAV.

SOIGNIES SE PRÉPARE À FAIRE LE GRAND SAUT

L'heure de la découverte a sonné pour Soignies, qui s'apprête à faire ses premiers pas en D3 FFA. Si l'excitation monte petit à petit dans les troupes sonégiennes, Sébastien Wouters s'attend à une toute nouvelle série où l'adaptation sera primordiale.



L'une des équipes de la série. Difficile donc de concrètement se faire une idée sur le niveau de la série et sur les styles de jeu que nous allons affronter. J'y étais il y a quatre ans, et il n'y a plus aucune équipe similaire aujourd'hui. Notre objectif de départ est forcément le maintien, et il est difficile à l'heure actuelle de se projeter plus loin. En tout cas, nous voulons faire une bonne entame de championnat et vivre une saison sereine. Car avec la nouvelle réforme, où il devrait y avoir au moins deux descendants, notre objectif sera de laisser deux équipes derrière nous », explique Sébastien Wouters. Toutefois, le mentor sonégien dresse ses favoris de la série, malgré le peu d'information dont il dispose. Une série qui selon lui, devrait être dominée par les équipes namu-



Le coach sonégien a bien préparé cette aventure en D3A FFA. © C.F.

VINCENT ATTARDO

Après les joies de la consécration suite à la montée en D3 FFA, place désormais aux choses sérieuses pour Soignies. Auteurs d'une saison remarquable et à rallonge en P1 la saison dernière, les Carriers ont obtenu leur promotion en D3 lors du tour final interprovincial à Naninne. C'est donc dans l'euphorie que le club à préparer cette nouvelle saison. « Globalement, je suis très satisfait de la préparation. Physiquement, les joueurs ont répondu présent depuis le début en réussissant à élever notre niveau par rapport à la P1. Nous avons d'abord repris

de manière tranquille, car la saison dernière a été très longue, mais nous sommes ensuite montés en puissance », évoque Sébastien Wouters, le coach sonégien. Ce dernier a dû faire face à quelques départs importants au sein de son effectif. En effet, Mathias Janssens (Manage), Nabil Seggour (Bracquagnies), Chris Ombessa (Enghien) ou encore Sean Dubois (Frameries), des joueurs essentiels du groupe, sont partis vers d'autres horizons. « On a perdu des joueurs importants, mais on a fait d'autres paris. Théo Vanhecke, ce n'est pas n'importe qui, même s'il doit se remettre d'une blessure de l'an

dernier. Ensuite, nous espérons avoir fait quelques bonnes pioches, le tout avec une bonne partie du noyau de la saison dernière qui donne un groupe très qualitatif », précise le coach des Carriers.

UNE SÉRIE DOMINÉE PAR LES NAMUROIIS ?

Et c'est avec ce groupe qualitatif que Soignies s'avance vers des objectifs assez clairs, malgré le fait que le réel niveau de la série ne soit pas encore connu. « On va découvrir une toute nouvelle série. À part les trois montants de P1 (NDLR : Molenbaix, Jemappes et Néchin), nous n'avons aucune information visuelle sur

roises. « De ce qu'on entend, Arquet va viser très haut certainement. Les équipes namuroises se sont très bien renforcées et devraient certainement être difficiles à jouer. On a un peu moins d'infos sur les équipes bruxelloises, mais des équipes comme Biesme sont forcément très solides. Dans le Hainaut, Jemappes a sorti les gros moyens pour faire une équipe déjà au-dessus de la série, Monceau a des ambitions aussi. Mais l'équipe dont personne ne parle et que je vois performer c'est Rochefort B. Ils ont survolé leur P1 l'an dernier, ils ont bien transféré et ils veulent poursuivre dans la même lignée que leur équipe première. Mais dans l'ensemble, ça sera très sympa de découvrir d'autres styles de foot, dans d'autres régions », conclut le T1 sonégien. ■

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

CÉDRIC MARTIN

Il y a quelques mois déjà, l'idée d'une réorganisation interne et d'un changement à la présidence avait déjà largement fait son chemin, du côté de Soignies Sports. Et les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'en est encore qu'à ses balbutiements mais s'avérerait nécessaire selon David Delférière, président du club. « Une réorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge.

Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA, président de la Commission provinciale d'étude



Des rôles bien définis pour Samir Iberraken, David et Sébastien Delférière. © D.R./Photo News/C.F.

(CPE) du Hainaut, David Delferière connaît les rouages et son expertise n'en est que d'autant plus bénéfique à son cher club sonégien, mais il lui fallait davantage de forces vives. « On a recruté à gauche, à droite, en ciblant certains profils : un avocat, un banquier, une personne travaillant dans l'administration... Il nous fallait plus de gens et, surtout, une répartition claire des tâches. »

DEUX ENTITÉS DISTINCTES

C'est ainsi qu'une sorte de scission a été opérée : « Il y a désormais un Conseil d'Administration, dont je suis le président, et qui s'occupe de tout ce qui est finance, l'aspect légal (AS-BL) et la gestion du club en

matière de trésorerie, de statut, de budget. D'autre part, il y a un Comité opérationnel, dont je serai détaché et vis-à-vis duquel je ne vais donc pas jouer la belle-mère », sourit David Delferière. « Dans celui-ci, six à huit personnes seront en charge de la gestion journalière du club (matches, soupers et autres événements), même si certaines personnes peuvent transiter entre les deux entités pour apporter leur aide. Samir Iberraken est le président de ce Comité et mon fils, Sébastien, continue d'assurer la gestion sportive du club, des seniors aux plus jeunes. »

Un nouveau modèle qui semble convenir de prime abord, même s'il doit en-

”

« Si on reste dans
l'interaction, le dialogue,
comme c'est le cas
aujourd'hui, tout ne peut
que bien se passer »

David Delferière

PRÉSIDENT DU CA DE SOIGNIES SPORTS

core être peaufiné. « On fera le bilan de cette nouvelle organisation à la mi-saison mais on n'en est qu'au début et il y a toujours certains points de discordance, notamment sur certaines dépenses qui doivent être gérées par l'un ou l'autre, mais c'est normal au début. En tout, on est passé d'un comité de trois, quatre personnes à une structure de 12 à 14, puisqu'il y a encore une ou deux candidatures à l'étude. Et tous apportent un savoir dans leur domaine. »

Notons que cette réorganisation n'est pas directement liée à la montée en D3 FFA puisqu'elle se mettait en place déjà bien avant. « Samir est arrivé en

janvier, à l'époque comme candidat à la présidence. De mon côté, je n'étais pas forcément prêt à partir. Des réunions ont eu lieu, puis il y a eu la fin de championnat, le tour final et la montée que l'on sait et on n'a donc pas voulu, avant ça, perturber l'équipe avec des changements. Mais le projet s'est dessiné vers le 15 mai, on l'a divulgué lors de la présentation des joueurs en juin et disons que le nouveau fonctionnement date de juillet. Pour l'instant, c'est positif. On est encore en zone de rodage, il reste des zones grises. Mais si on reste dans l'interaction, le dialogue, comme c'est le cas aujourd'hui, tout ne peut que bien se passer. » ■

LE SOIR

« Nous avons un plan : faire ces choix aujourd'hui pour pouvoir réinvestir dans l'enseignement demain »

Face à la contestation sociale et aux coupes budgétaires dans l'enseignement, Valérie Glatigny (MR), ministre de l'Education en Fédération Wallonie-Bruxelles, défend ses choix et détaille sa stratégie pour l'avenir du secteur.

ENTRETIEN

ERIC BURGRAFF
CHARLOTTE HUTIN

La rentrée scolaire s'ouvre dans un climat encore marqué par la forte contestation du printemps dernier. Les économies décidées dans l'enseignement ont nourri grèves, manifestations et critiques parfois très personnelles contre Valérie Glatigny (MR). La ministre de l'Education défend pourtant une trajectoire qu'elle juge indispensable pour redresser les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Avez-vous des regrets sur les économies décidées dans l'enseignement ou estimez-vous qu'elles étaient indispensables ?

Malheureusement, la situation budgétaire n'a pas changé pendant les vacances. Je pense donc que ces économies étaient indispensables, ne pas les faire aurait été irrespon-

un discours agréable à porter, mais je ne suis pas ministre pour prendre uniquement des décisions qui me feraient réélire, je ne suis pas payée pour être populaire.

La rentrée s'annonce donc encore difficile...

C'est une année très compliquée, mais on oublie qu'une série de nouvelles politiques représenteront progressivement 75 millions d'euros : des périodes de moins face à la classe pour certains profes-

seurs, une revalorisation salariale de 5 % pour les jeunes formés en quatre ans, un CDI en début de carrière ou encore une tension barémique de 25 % pour les directions d'école.

Vous avez été très personnellement ciblée au printemps. Comment l'avez-vous vécu ?

Beaucoup de gens me disent : « Tiens bon. » Mais, franchement, ce

Je ne suis pas ministre pour prendre uniquement des décisions qui me feraient réélire

”

sable. Notre objectif reste de stabiliser le déficit et de casser l'effet boule de neige de l'endettement. Nous sommes dans les clous pour ramener le déficit à 1,2 milliard d'euros en 2029, contre 1,7 milliard cette année. Sans cette opération, la charge de la dette serait passée de 350 à 600 millions. Le but est de retrouver, à terme, une capacité d'investissement.

Vous tenez ce discours depuis plusieurs mois, mais il semble peu entendu par le secteur. Pourquoi ?

Annoncer des investissements rend populaire, annoncer des économies rend impopulaire. Quel ministre de l'Éducation ne souhaiterait pas refinancer son secteur ? Mais la réalité budgétaire rend aujourd'hui cet exercice impossible. Je sais qu'il y a des besoins importants : davantage de puéricultrices en maternelle, plus de personnel administratif, etc. Sommes-nous capables d'y répondre aujourd'hui ? Non. Ce n'est pas

n'est pas simple tous les jours. Il y a toujours eu une forte personnalisation autour de la ministre de l'Éducation. Les enseignants disent d'ailleurs « ma ministre ». Nous avons toutefois un plan : faire ces choix aujourd'hui pour pouvoir réinvestir dans l'enseignement demain. Et je le confirme : nous ne ferons plus d'économies dans l'enseignement sous cette législature.

Certains craignent que le relèvement du seuil de réussite au CEB entraîne davantage de redoublements...

Augmenter les seuils ne signifie pas automatiquement augmenter le redoublement. Nous voulons envoyer un signal d'exigence qui va de pair avec un renforcement de l'accompagnement : 25 millions d'euros sont déjà budgétés pour l'accompagnement personnalisé, auxquels s'ajoutent 24,4 millions pour l'accompagnement renforcé. Dire, comme l'opposition, que la mesure entraînera automatiquement 100 millions de sur-

coûts est malhonnête. On ne peut pas partir du principe que tous les élèves actuellement sous le seuil de 60 % échoueraient demain. Les comportements changent lorsque les règles changent. De plus, un élève en échec au CEB ne devra pas nécessairement redoubler : il pourra entrer en première secondaire avec un accompagnement renforcé. Tout cela s'inscrit dans un dispositif plus large, notamment avec le test CLE.

« Je le confirme : nous ne ferons plus d'économies dans l'enseignement sous cette législature », garantit Valérie Glatigny. © SYLVAIN CRASSET.

En quoi consiste ce test CLE ?

Le test CLE – calculer, lire, écrire – sera organisé au début de la quatrième primaire. L'objectif est de vérifier que les apprentissages de base censés être acquis à la fin de la troisième le sont effectivement. Si ce n'est pas le cas, un accompagnement personnalisé est prévu. Il faut repérer les difficultés le plus en amont possible pour éviter qu'elles ne s'accumulent jusqu'en secondaire et n'alimentent une logique de relégation vers le qualifiant. L'orientation vers cette filière doit devenir un véritable choix positif.

Revenons à la contestation sociale du printemps. Reconnaissez-vous des erreurs de communication ?

Je n'ai jamais fermé ma porte à des demandes de rencontre. J'ai envoyé des invitations aux organisations syndicales, qui ne sont pas toujours venues. Mais il

*Concernant la fin
des nominations,
je ne suis pas
certaine que
nous y arriverons*

”

me faut reprendre une initiative et améliorer les mécanismes de dialogue. J'ai proposé au gouvernement de créer un nouveau « comité d'avis », où d'autres acteurs comme les directions d'école pourront être entendus aux côtés des interlocuteurs traditionnels. Je rappelle aussi que les difficultés de concertation ne sont pas apparues avec moi. Et certaines difficultés actuelles viennent de réformes prévues de longue date, notamment en troisième secondaire, avec la perte annoncée de 1.400 équivalents temps plein dans le qualifiant.

Où en est la réforme de la deuxième et de la troisième secondaire, où le tronc commun est annoncé ?

Je n'ai rien à dire à ce stade, parce que cela doit d'abord faire l'objet de discussions au sein de la majorité et avec les acteurs. Ils ne veulent pas découvrir ce type de réforme dans la presse, et ils ont raison. On me prête beaucoup d'intentions, mais je travaille sur la base d'une feuille de route gouvernementale. Nous mettons en œuvre l'essentiel des orientations du Pacte. Les ajustements décidés jusqu'ici restent limités : davantage de numérique, une heure de mathématiques supplémentaire, le test CLE ou encore le relèvement des seuils de réussite. Après dix ans, il me paraît sain qu'un projet d'une telle ampleur puisse connaître certains ajustements.

Tout le monde souhaite une rentrée plus apaisée. Vous parlez d'une « main tendue » au secteur. Que contient-elle concrètement ?

D'abord, un engagement à davantage de dialogue. Mais il faudrait aussi que les syndicats répondent présent lorsque je les invite. Je propose plus de prévisibilité et d'anticipation dans les réformes, ainsi qu'une meilleure information sur leur calendrier. Il faut également retrouver davantage de confidentialité. Trop de textes encore en préparation ont fuité dans la presse. Le dialogue et la confiance doivent fonctionner dans les deux sens.

Cette main tendue implique-t-elle aussi de revoir certaines mesures ?

Oui. Il y a notamment une évolution sur le projet de CDI pour les jeunes enseignants. Le dispositif comportait deux volets : leur stabilisation et la fin de la nomination. Ma priorité est de leur garantir une charge horaire afin d'endiguer les départs et de lutter contre la pénurie. En revanche, concernant la fin des nominations, je le dis clairement : je ne suis pas certaine que nous y arriverons, et ce n'est pas le point essentiel à mes yeux. Après les efforts consentis pour stabiliser la trajectoire budgétaire, ce n'est pas le moment de replomber les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

justice « Violence envers un professeur Il y aura poursuite systématique »

ENTRETIEN

E.B.

De nouvelles règles dans le Code pénal sont prévues pour protéger davantage les enseignants. Qu'est-ce qui va changer ?

L'une des nouveautés, à partir du 1^{er} septembre, est que les enseignants sont désormais considérés comme exerçant une fonction d'autorité qui justifie, en cas de violence physique ou verbale, des poursuites systématiques. L'objectif est de susciter davantage de respect envers la figure de l'enseignant. Si un enseignant est victime de violence verbale ou physique, il y aura donc des poursuites, au même titre que lorsqu'on s'en prend à un policier ou à un ambulancier. Des circonstances aggravantes sont également prévues lorsque les faits surviennent dans l'exercice de la fonction.

Cela suppose-t-il que l'enseignant porte plainte ?

Bien sûr. Mais le changement est important : le Code pénal considère désormais les enseignants comme exerçant une fonction d'autorité dans la société, au même titre qu'un policier ou un ambulancier. Le baromètre du respect dévoilé en février 2025 a également montré que des professeurs peuvent être lynchés sur les réseaux sociaux par des parents. Ce n'est plus acceptable.

Vous annoncez aussi vouloir redonner du poids aux décisions pédagogiques des enseignants. C'est-à-dire ?

Une autre mesure entre en vigueur et participe de la même logique : la fin des recours automatiques, et ceci dès la présente rentrée. Jusqu'ici, lorsqu'une décision pédagogique négative était prise – par exemple, lorsqu'un CEB n'était pas octroyé ou qu'une décision de maintien était prise –, cela générait automatiquement un recours des parents, qu'ils en aient fait la demande ou non. Beaucoup d'enseignants nous ont dit – pas les syndicats, je l'accorde – que ce mécanisme n'était pas encourageant, parce qu'il entraînait une remise en cause systématique de leurs décisions pédagogiques.

L'objectif est de susciter davantage de respect envers la figure de l'enseignant

”

Les parents pourront-ils toujours contester une décision ?

Bien sûr. Il y aura toujours une possibilité de recours, parce qu'on peut se tromper. Personne n'a jamais dit qu'il ne fallait plus de recours. Mais celui-ci ne sera plus automatique : ce sera aux parents de l'introduire. Et ceci n'est pas seulement une question de surcharge administrative. Lorsque les enseignants disent qu'ils se sentent méprisés, c'est une réalité, c'est un sentiment qu'on ne peut pas simplement balayer d'un revers de la main. Je pense qu'il y a là aussi quelque chose de sociétal : on respecte peut-être moins qu'avant une décision pédagogique. Je ne dis pas que la systématisation des recours est la seule raison, mais elle y participe, tout comme le lynchage d'enseignants sur les réseaux sociaux, parfois sans aucune suite. L'idée est donc de mieux protéger nos enseignants face aux violences verbales ou physiques, mais aussi de redonner du poids à leurs décisions pédagogiques, en rappelant qu'un enseignant est un professionnel de l'évaluation.

Santé mentale des tout-petits : les signes qui doivent attirer l'attention



Les très jeunes enfants peuvent aussi avoir des difficultés de santé mentale, qu'il est bon de prendre en charge le plus tôt possible.

MATHIEU COLINET

La santé mentale des tout-petits est un sujet encore très délicat. En effet, qui aime envisager qu'à l'aube de sa vie, un enfant – le sien parfois, de surcroît – ait des difficultés de cet ordre ? Personne, sans doute. Pourtant, aborder ces questions relève d'un intérêt majeur, qui a poussé Brune de Bérail, docteure en psychologie et psychologue clinicienne, à leur consacrer un livre, publié il y a quelques mois, *Les clés de la santé mentale. Mieux comprendre pour mieux accompagner* (Editions Dunod).

« Aujourd'hui, beaucoup de prises en charge se font au moment de l'entrée en maternelle parce que l'enseignante ou l'enseignant remarque que quelque chose ne va pas », explique la spécialiste. « C'est parfois déjà tard. Identifier au plus tôt les difficultés permet d'anticiper les prises en charge et de limiter au minimum les conséquences sur les potentialités de l'enfant. » Et Brune de Bérail de donner un exemple parlant, celui d'un très jeune enfant qui souffrirait d'un déficit auditif : l'appareiller lui permet de ne pas être privé pendant plusieurs mois du « bain sonore » qui l'entoure. Un plus pour son développement, incontestablement.

A cet âge-là, ce sont les parents qui

sont les plus à même de détecter d'éventuelles difficultés. D'où l'objectif de Brune de Bérail, non pas de faire de ceux-ci des psychologues, mais de les doter, à travers son livre, d'« outils » pour être capables de repérer, le cas échéant, « ce qui cloche ». « De façon très générale, un enfant qui va bien, c'est un tout-petit qui mange bien, qui dort bien, qui se tient bien et qui s'attache bien à ses parents », indique Brune de Bérail.

Parallèlement, une série de symptômes, de signes peuvent mettre les parents sur la piste de difficultés éventuelles. Par exemple, un enfant qui ne tiendrait pas sa tête vers trois ou quatre mois ou qui, tenu, ne tiendrait pas assis vers cinq ou six mois. « Au niveau de la posture, un enfant porté par son parent doit être en réalité ni trop mou ni trop tonique », indique Brune de Bérail.

Aujourd'hui, beaucoup de prises en charge se font au moment de l'entrée en maternelle parce que l'enseignante ou l'enseignant remarque que quelque chose ne va pas. C'est parfois déjà tard

Brune de Bérail
Docteure en psychologie
et psychologue clinicienne

”

Au niveau du développement psychosocial, d'autres indices peuvent renseigner sur d'éventuels problèmes. Comme le fait pour un enfant de ne pas « être dans la relation », de ne pas regarder son parent dans les yeux ou de ne pas interagir avec lui, selon la psychologue. « Par exemple lorsqu'on joue au jeu du coucou-caché », indique Brune de Bérail.

Ces indices peuvent être le signe de différents troubles : neurodéveloppementaux, sensoriels, affectifs notamment. « Le mieux, lorsqu'on a un doute, c'est de s'adresser à un pédiatre (via l'ONE éventuellement) », indique Brune de Bérail. « En tant que professionnel, il peut juger, à partir de grilles très précises, si le développement du bébé est harmonieux mais aussi évacuer derrière des

pleurs ou des cris éventuels toutes les causes somatiques possibles. Car un enfant lorsqu'il pleure peut aussi le faire tout simplement parce qu'il a mal quelque part. »

Dans l'ensemble des difficultés qui peuvent toucher les jeunes enfants, les troubles affectifs occupent une place importante. © PEXELS

Quoi qu'il en soit, la psychologue conseille aux parents de se faire confiance. Et plus précisément de se fier à leurs ressentis et à leurs impressions. A fortiori s'ils sont déjà parents d'autres enfants. « Oui, suivre son instinct et insister si l'on sent que quelque chose n'est pas normal », indique Brune de Bérail. « Quitte même à demander l'avis d'un second pédiatre. »

Une relation parfois perturbée

Dans l'ensemble des difficultés qui peuvent toucher les jeunes enfants, les troubles affectifs occupent une place importante. « Ils ont ceci de particulier qu'ils se jouent entre les enfants et leurs parents, dans la relation qui se noue entre eux », explique Brune de Bérail.

Une série d'éléments peuvent perturber celle-ci. L'exemple le plus typique est celui d'un deuil dans la période périnatale, qui laisse l'un des deux parents avec beaucoup de tristesse alors même qu'il accueille un nouvel enfant. « Souvent, les parents pensent qu'ils peuvent tenir leurs enfants à l'écart de cette tristesse », indique la spécialiste. « Mais c'est illusoire étant donné le lien d'extrême dépendance qui existe entre eux. Et les tout-petits finissent par ressentir un malaise et même, d'une certaine façon, par vivre le deuil de leurs parents. »

Les troubles affectifs demandent des prises en charge spécifiques auprès de psychologues. « Ce n'est pas forcément des interventions compliquées, mais pour qu'elles soient efficaces, les parents doivent accepter d'y participer et de laisser une place aux émotions négatives qu'ils ont toujours eu tendance à nier jusque-là », indique Brune de Bérail.

Quels que soient les troubles, la psychologue le souligne en outre : les parents n'ont pas à ressentir une quelconque culpabilité : « Ce n'est en aucun cas leur faute. En revanche, ils ont une responsabilité : faire le maximum pour que leurs enfants se développent le plus harmonieusement possible. »

La Libre BELGIQUE

“La rentrée est un moment particulier, nous ne souhaitons pas la perturber pour la perturber”

■ À ce stade, aucune action de grande ampleur dès la semaine prochaine.

Le malaise des enseignants a sauté aux yeux de tous, début juin lors des manifestations organisées à Bruxelles. Déjà créée depuis plusieurs mois, la colère a alors atteint son paroxysme. Au moment de partir en vacances scolaires, les différents mouvements de contestation avaient assuré qu'ils ne faibliraient pas durant l'été.

Rentrée chaotique

À la veille de la rentrée, le mouvement Mars Attacks – né fin mars à l'initiative d'une douzaine d'écoles, ce mouvement de contestation en marge des syndicats rassemble désormais plus de 300 écoles – et les syndicats comptent bien maintenir la pression sur le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Mais pas à n'importe quel prix.

“Cette rentrée s'annonce chaotique, il n'y a pas un jour qui passe sans que je ne reçoive des appels d'enseignants préoccupés par leur avenir qui demandent comment ils peuvent quitter

l'enseignement et se réorienter”, lance Roland Lahaye, secrétaire général CSC enseignement.

Le syndicaliste pointe notamment du doigt le passage du nombre d'heures de cours de 20 à 22 heures pour les enseignants du secondaire supérieur qui pèse sur les écoles. “Plutôt que de ramener un peu de sérénité et de calme, la ministre continue à jouer la provocation. Elle aurait tout à gagner à rassembler les acteurs pour exposer ses projets plutôt que de faire, comme d'habitude, ses grandes communications qui sont finalement contre-productives”, ajoute-t-il.

L'annonce faite ce jeudi par la ministre de l'Enseignement, Valérie Glatigny (MR), de renoncer à son projet de suppression des nominations dans l'enseignement, faute d'accord avec le fédéral sur un taux de cotisation patronale plus avantageux, n'est pas de nature à calmer la colère des enseignants.

“Tant les syndicats que les profs qui sont au courant des mécanismes fi-

nanciers de la Fédération pointaient déjà ce problème il y a neuf mois”, fustige pour sa part Sébastien Demarche, professeur de français et membre de Mars Attacks. “À titre personnel, je me demande pourquoi nous avons perdu autant de temps et créé autant de tension.”

Pas de grève dès la rentrée

Le malaise dans le monde enseignant n'a pas disparu durant l'été. “Il n'y a pas de doute là-dessus”, martèle Roland Lahaye. Leur colère devrait donc continuer à se manifester. “Une manifestation aura lieu le 10 septembre à Liège et il y aura probablement d'autres actions aux alentours de la fête de la Communauté française, sauf si d'ici là le gouvernement, et pas juste la ministre,

nous invite à dialoguer sereinement, en mettant à l'avance une série de points sur la table”, prévient-il encore.

Aucune action de grande ampleur ne devrait toutefois être organisée

dès la semaine prochaine. “Nous savons que la rentrée est toujours un moment particulier et nous ne souhaitons pas la perturber pour la perturber, ce n'est pas l'objectif. La rentrée doit se passer de manière sereine. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas, dans les jours ou les semaines qui suivent, une reprise des actions comme nous les avons connues avant les vacances.”

Le mouvement Mars Attacks n'exclut pas non plus des actions. Mais la main est désormais laissée aux syndicats. “Durant la première semaine de rentrée, nous allons tenter d'objectiver l'impact des mesures, explique Sébastien Demarche. Mars Attacks suivra très probablement les syndicats qui tirent la locomotive pour le moment.”

Les deux mouvements se disent complémentaires, là où Mars Attacks prend en charge la contestation, les syndicats gèrent le côté plus institutionnel. “Je pense qu'il existe une sympathie des citoyens à notre égard et y aller trop fort avec des grèves ne serait pas productif. Reste que les mesures du gouvernement ne passent pas, il va donc falloir trouver le moyen de continuer à donner cours tout en se faisant entendre”, détaille Sébastien Demarche.

Louis Dominé



Moustiques tigres : “Soyez vigilants au retour des vacances”

Santé Ce moustique invasif vecteur de virus gagne du terrain dans nos contrées.

Depuis début mai, les citoyens belges ont déjà signalé la présence du moustique tigre (*Aedes albopictus*) dans onze communes du pays.

En Flandre, il s'agit des communes de Boom, Kessel-Ló, Kraainem, Kuurne, Merelbeke-Melle, Rotseelaar, Schelle, Wijnegem et Zaventem, et en Wallonie, des communes d'Aywaille et d'Ath. C'est la première fois que le moustique tigre a été observé à Aywaille, Kraainem, Kuurne et Rotselaar, ont indiqué jeudi Sciensano et l'Institut de médecine tropicale (IMT). Dans les autres communes, le moustique tigre avait déjà été observé au cours des années précédentes. Le moustique tigre continue en effet de gagner du terrain dans notre pays et au niveau européen. Au-delà des nuisances qu'il occasionne, il joue un rôle dans la transmission de certains virus. La surveillance des populations de moustiques exotiques constitue dès lors un élément important de la préparation et de la prévention en matière de santé publique.

En Belgique, pour la cinquième année consécutive, les citoyens peuvent signaler toute observation suspecte du moustique tigre via le site [Surveillancemoustiques.be](https://surveillancemoustiques.be).

“Chaque signalement apporte des informations précieuses qui nous permettent de mieux comprendre où cette espèce est introduite et où une

surveillance accrue est nécessaire”, explique Javiera Rebolledo Romero, épidémiologiste chez Sciensano. *“La présence de moustiques tigres ne signifie toutefois pas qu'il existe un risque immédiat de transmission de virus (dengue, chikungunya ou zika). Ces observations confirment néanmoins l'importance de la surveillance afin de suivre l'évolution de la situation et de permettre aux autorités de prendre des mesures de prévention et de lutte.”*

La saison n'est pas terminée

Durant la saison des moustiques, de mai à octobre, les chercheurs mènent une surveillance active dans plusieurs communes afin de suivre la présence du moustique tigre. *“Une fois implantés dans une zone, les moustiques tigres sont beaucoup plus difficiles à contrôler”,* explique Wim Van Bortel, entomologiste à l'IMT. *“La détection précoce et les mesures de contrôle ciblées restent donc essentielles.”* La saison du moustique tigre n'est pas encore terminée. La surveillance se poursuivra tout le long de la saison 2026. Les citoyens sont donc invités à rester attentifs. *“Une vigilance particulière est également recommandée au retour de vacances notamment dans le sud de l'Europe, afin d'éviter de ramener involontairement ces moustiques invasifs dans les voitures”,* alertent les chercheurs de Sciensano et de l'Institut de médecine tropicale.

Toute personne pensant avoir aperçu un petit moustique noir à rayures blanches peut le photographier et télécharger la photo sur le site ou via l'application.

So.De.



**Rentrée scolaire : les impacts de la réforme de
l'enseignement varient selon les écoles**

<https://www.antennecentre.tv/actu/rentree-scolaire-les-impacts-de-la-reforme-de-lenseignement-varient-selon-les-ecoles/29461>